

## Parrainage de la Maison des Bébé (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Mars 2025



### Présentation de la Maison des Bébé

Depuis 2006, la **Maison des Bébé - Notre Dame de la Visitation**, située à Bouaké en Côte d'Ivoire, accueille **une trentaine de bébé et enfants** en bas âge en détresse, que ce soit en raison de leur situation familiale, malnutrition ou pour raisons médicales.

Ces enfants viennent principalement de Bouaké et des villages environnants.

L'accueil des enfants au sein de la **Maison des Bébé** est nécessairement temporaire, jusqu'à ce que l'enfant fête ses 3 ou 4 ans, selon son développement et sa maturité. Ensuite, et sous le contrôle du Juge des Enfants, les enfants ont vocation à rentrer dans leur famille, leur village, un centre spécialisé adapté ou une famille d'accueil.

La **Maison des Bébé** est une initiative ivoirienne privée (**Association ivoirienne des Amis des Malades et des Prisonniers**), qui a vu le jour grâce à **Elisabeth et Augustin AMOAKON**, couple d'instituteurs aujourd'hui à la retraite. Depuis quelques années, leur fils **Eric** (éducateur spécialisé) prend également de plus en plus de responsabilités au sein de la **Maison des Bébé**.

La pouponnière est agréée par les autorités ivoiriennes (Dernier renouvellement : *Arrêté n°0152/MFFE/CAB du 11 Mars 2022*).

L'**Association LACLEF** (Association à but non lucratif, Loi 1901 de droit français - [www.laclef-afrique.com](http://www.laclef-afrique.com)) est le principal partenaire de la **Maison des Bébé** depuis l'ouverture de ses portes en 2006.

### Objectifs de la Maison des Bébé

Les principaux objectifs de la **Maison des Bébé** sont les suivants :

- Accueillir les enfants en détresse (orphelins, enfants issus de mère incarcérée, victimes de préjudices sociaux, abandonnés, malnutris, cas sociaux, enfant orphelin et vulnérable du fait du HIV) dès la naissance (parfois quelques jours seulement après leur naissance...) jusqu'à 3 ou 4 ans ;
- Assurer la prise en charge des enfants au niveau nutritionnel, vestimentaire, sanitaire & éducatif ;



- Selon les besoins de chacun des enfants, proposer des services adaptés de rééducation psychomotrice à la **Salle DAMIEN - Enfants** dont **Eric** est responsable, qui se trouve juste à côté de la **Maison des Bébés** ;
- A partir de l'âge de deux ans, chaque enfant peut entrer à la maternelle créée par **Elisabeth et Augustin AMOAKON** sur le même site que celui de la **Maison des Bébés** ; et
- Le moment venu, assurer l'intégration sociale et familiale des enfants lors de leur sortie de la **Maison des Bébés**, parfois accompagnée d'un parrainage de l'enfant pour assurer son développement et sa scolarisation (*le parrainage des enfants fait partie d'un autre programme que vous pouvez également consulter sur le site de LACLEF*).

### Besoins de la Maison des Bébés

Aujourd'hui, la **Maison des Bébés**, en collaboration avec l'**Association LACLEF**, souhaite mettre en place un parrainage spécifique destiné aux **Parrains et Mairaines** qui souhaitent soutenir la **Maison des Bébés** pour l'ensemble de ses besoins, et ainsi lui permettre de poursuivre son œuvre et offrir un environnement propice au développement harmonieux et suivi médical et éducatif des enfants dont elle a la charge.

A ce jour, l'encadrement de la **Maison des Bébés** est effectué par une quinzaine de personnes : Un médecin pédiatre (vacataire), une assistante sociale, une dizaine de « mamans » qui s'occupent des enfants, une cuisinière, un technicien de surface, une dame en charge de la lessive et deux gardiens (un de jour et un de nuit), qui assistent efficacement et avec un grand dévouement **Elisabeth et Augustin AMOAKON** et leur fils **Eric**.

Les besoins de la **Maison des Bébés** sont multiples, tant pour **maintenir les locaux en bon état** (réfections et maintenance des locaux et installations, équipements adaptés aux enfants tels que lits, tables, chaises, jouets, etc.) que pour **faire face aux dépenses de son fonctionnement** (pécules du personnel, alimentation, lait infantile, articles d'hygiène, vêtements, médicaments, vaccinations, etc.).

A ce jour, le fonctionnement de la **Maison des Bébés** nécessite  
un **soutien annuel de l'ordre de 30.000 euros**, soit environ **1.000 euros** par poupon et par an.

Pour illustrer ce qui précède, au moyen de quelques exemples :

- Le personnel, particulièrement dévoué, doit être rétribué pour le travail fourni.
- Le lait infantile est rare et TRES cher en Côte d'Ivoire... mais si important pour les plus jeunes ! Rien que les dépenses annuelles en lait infantile, lait entier et farine pour l'alimentation des enfants sont de l'ordre de 7.000 euros.
- De temps à autre, des dépenses non récurrentes sont nécessaires : Réfection du mur d'enceinte du site pour la sécurité des enfants et du personnel, changement de tous les matelas des lits des enfants, rafraichir de temps à autre la peinture sur les murs, achat d'une nouvelle gazinière ou autres équipements !

### Modalités du parrainage de la Maison des Bébés

L'**Association LACLEF** participe activement à la recherche (principalement en France) de **généreux donateurs** qui souhaitent participer à cette nouvelle action caritative au profit des enfants de la **Maison des Bébés**, tout en assurant la pérennité de cette **œuvre à caractère purement caritatif et humanitaire**.

A ce jour, la participation annuelle pour devenir **Mairaine ou Parrain de la Maison des Bébés**  
est fixée à **480 euros (314.880 FCFA)**...



**ou plus si le cœur vous en dit !**

L'Association LACLEF, soucieuse de limiter au maximum ses frais administratifs, **reverse INTEGRALEMENT** à la **Maison des Bébés**, les participations de chaque **Parrain / Marraine**, selon la périodicité convenue avec les **Responsables de la Maison des Bébés**.

Chaque **Marraine / Parrain** verse sa participation annuelle à l'Association LACLEF selon la périodicité et la modalité qu'il souhaite :

**Périodicités au choix :**

*Mensuelle (40 euros) ; trimestrielle (120 euros) ; semestrielle (240 euros) ou annuelle (480 euros).*

**Modalités de paiement au choix :**

**Virement bancaire**

*le RIB de LACLEF est fourni sur demande*

**Don en ligne**

*en vous rendant sur le site de LACLEF ([www.laclef-afrique.com](http://www.laclef-afrique.com)).*

**Chèque**

*à libeller au nom de l'Association LACLEF*

*et à renvoyer à LACLEF c/o Dr Poissonnier, 8 allée des grands champs – 59650 Villeneuve d'Ascq*

**Pour les résidents en France :** L'Association LACLEF délivre un **reçu fiscal** chaque année, selon les règles françaises applicables.

**Pour les non-résidents en France :** Il est toujours possible de participer au programme de parrainage de la **Maison des Bébés** et de faire des dons en ligne sur notre site (**sans reçu fiscal**).

**Engagements de la Maison des Bébés**

Les **Responsables de la Maison des Bébés** s'engagent à :

- Affecter l'utilisation des subventions des **Parrains** et **Marraines** aux seuls besoins de la **Maison des Bébés** et à ses activités mises en place au bénéfice des enfants dont ils ont la charge, et, de temps à autre, aux enfants qui ont quitté la Maison des Bébés à l'occasion des fêtes annuelles ;
- Fournir à l'Association LACLEF, un **rapport annuel** précis et chiffré sur l'utilisation des subventions versées dans le cadre du programme de parrainage ainsi que le **budget annuel** (prévu et réalisé) des dépenses de la **Maison des Bébés** ; et
- Fournir à l'Association LACLEF, une à deux fois par an, un petit rapport sur le déroulement des activités de la **Maison des Bébés**, accompagné de plusieurs photos. A réception, l'Association LACLEF communiquera une copie du rapport et les photos à chacun des **Parrains** et **Marraines**.

Les **Responsables de la Maison des Bébés** se feront un plaisir d'accueillir les **Marraines** et **Parrains** qui le souhaitent, pour une visite guidée de la **Maison des Bébés** et des activités menées sur le site de Bouaké au bénéfice des enfants. L'organisation de la visite se fera (uniquement) par l'intermédiaire de l'Association LACLEF que chaque **Parrain / Marraine** peut directement contacter Nathalie à [nathalie@laclef-afrique.com](mailto:nathalie@laclef-afrique.com), avec les dates de sa visite à Bouaké.



### Formalisation de chaque parrainage

Si vous souhaitez devenir **Marraine / Parrain de la Maison des Bébés**, vous pouvez contacter le **Bureau de l'Association LACLEF (Dominique & Nathalie)** par le formulaire de contact de notre site ([www.laclef-afrique.com](http://www.laclef-afrique.com)) ou par email à [contact@laclef-afrique.com](mailto:contact@laclef-afrique.com).

Nous vous répondrons à vos questions dans les meilleurs délais !

Au démarrage de chaque parrainage, l'**Association LACLEF** fournit une copie du présent document à la **Marraine / au Parrain**, avec une fiche d'adhésion au programme à signer et retourner à l'**Association LACLEF** pour confirmer son adhésion à ce dispositif.

La fiche d'adhésion précise le montant de la subvention qui sera versée par la **Marraine / le Parrain** au titre du parrainage. La subvention ne sera pas modifiée sans l'accord préalable et formel de la **Marraine / du Parrain**.

Etant donné le caractère purement caritatif et humanitaire de la présente action de parrainage, il va de soi que **chaque Marraine / Parrain pourra y mettre fin à tout moment, sans qu'il soit nécessaire de justifier une telle décision**. Toutefois, si cela est possible afin de permettre à la **Maison des Bébés** et à l'**Association LACLEF** de s'organiser, nous remercions de prévenir de la fin d'un parrainage en respectant un préavis (non obligatoire...) de trois mois.

**D'avance, nous remercions les futures Mairaines et les futurs Parrains de leur soutien !  
C'est grâce au soutien régulier de la Maison des Bébés  
que nous pourrions pérenniser cette belle œuvre au bénéfice des enfants de Bouaké.**

**Maison des Bébés  
Notre-Dame de la Visitation**

*Elisabeth B*

(signature)

Mme Brou née Koné Elisabeth  
Fondatrice et Responsable  
[amisdesmaladesbke@hotmail.fr](mailto:amisdesmaladesbke@hotmail.fr)

**Association LACLEF**

*Dominique P*

(signature)

Dr Dominique Poissonnier  
Président  
[contact@laclef-afrique.com](mailto:contact@laclef-afrique.com)  
[www.laclef-afrique.com](http://www.laclef-afrique.com)

**La Maison des Bébés accueille des poupons depuis bientôt 20 ans !**



### Quelques photos de la Maison des Bébés



**Une trentaine de bébés et enfants vivent à la Maison des Bébés**



**BRAVO à Elisabeth (au Centre) et aux Mamans et tout le personnel de la Maison des Bébés qui s'occupent des poupons avec grand dévouement !**



**Le lait infantile est difficile à se procurer à Bouaké... et il est très cher !**



**L'heure de la sieste... enfin, presque...**